

RAPPORT DE MISSION 2023

Les fonds gérés par RGREEN INVEST sont réservés aux investisseurs professionnels et assimilés uniquement. L'investissement dans ces fonds présente un risque important de perte en capital.

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

MOT DU PRÉSIDENT DE COMITÉ DE MISSION

I. IDENTITÉ

II. MISSION

III. GOUVERNANCE

IV. FEUILLE DE ROUTE

V. BILAN & PERSPECTIVES

ANNEXE 1 AVIS DE L'OTI

ANNEXE 2 RAPPEL DE LA RAISON D'ÊTRE ET DES OBJECTIFS STATUTAIRES



AVERTISSEMENTS

RGREEN INVEST est une société de gestion, réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP-15000021. RGREEN INVEST est située 47-51 rue de Chaillot, 75016 Paris, France. Le site internet est accessible à l'adresse rgreeninvest.com.

RGREEN INVEST a mis en place un dispositif ESG présenté brièvement dans ce Rapport. La société utilise plusieurs labels et certifications liés à l'investissement durable, qu'elle met en œuvre pour tout ou partie des fonds qu'elle gère. Ce Rapport a été réalisé (1) avec l'objectif de répondre aux exigences de déclaration fixées par la loi et la réglementation française, (2) dans un but d'information des clients, (3) dans un but d'information du public. Ce Rapport n'est pas un document marketing, son objectif est de présenter les travaux réalisés par la société de gestion en tant que Société à mission, ainsi que les perspectives sur les prochaines années.

Les fonds gérés par RGREEN INVEST sont réservés aux investisseurs professionnels et assimilés uniquement. L'investissement dans les fonds gérés par RGREEN INVEST présente des risques importants de perte en capital.



Site de stockage batterie électrique lithium
NW STORM connecté au réseau, France

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), promulgué sous la forme d'une loi en 2019, permet de redéfinir la raison d'être des entreprises et de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux liés à leur activité. Cette loi introduit l'idée d'une évolution de notre système économique vers un modèle de comptabilité environnementale et sociale obligeant les entreprises à ne plus se contenter des indicateurs de performance financière traditionnels mais à incorporer la mesure des impacts dont elles sont responsables.

Les « Entreprises » ou « Sociétés » à mission ayant ainsi vocation à frayer le chemin vers une nouvelle forme de responsabilité de l'Entreprise à l'égard du contexte environnemental et social dans lequel elles sont implantées, doivent mettre en place un nouveau dispositif de gouvernance vertueux porté par le désir de progrès collectif et d'intérêt commun et animé d'un esprit de transparence et de concertation.

En tant que Société à mission depuis février 2021, nous avons désormais intégré dans nos statuts sous la forme de « raison d'être » l'engagement, qui est le nôtre depuis le début, à savoir : « lutter contre le changement climatique en accélérant la transition énergétique et l'adaptation de la société par le financement d'infrastructures à impact positif et durable pour l'environnement, les populations locales et les territoires ».



Nicolas Rochon
Président et fondateur

Un engagement n'est rien d'autre que la traduction en pratique d'un principe. Notre raison d'être transforme notre engagement en élément constitutif de notre identité. Celle-ci devient le gage permanent de notre crédibilité en transposant dans le monde réel notre détermination à défendre nos convictions, nos valeurs et nos ressources. Elle reflète notre volonté de participer activement à une restructuration fondamentale de nos modes de fonctionnement tant au niveau des entreprises que de la société.

Avec ce rapport, nous posons les premiers jalons du plan d'action mis en œuvre pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés en tant que Société à mission :

1. Permettre le développement à grande échelle d'alternatives performantes et bas carbone (face à des solutions carbonées largement utilisées),
2. Investir dans des infrastructures durables créatrices de valeur et d'emplois à échelle locale, en particulier dans les régions en développement,
3. Soutenir des technologies adaptées aux problématiques énergétiques spécifiques des territoires et des populations là où elles sont implantées,
4. Contribuer à la construction d'infrastructures à impact environnemental réduit,
5. Accompagner les exploitants agricoles dans la mise en œuvre de modes de production durables.

Ce rapport marque une première étape qui révèle les résultats de la confrontation entre un idéal auquel nous aspirons sur un temps long et la réalité des défis immédiats que nous relevons tous les jours. Mais en rendant compte des obstacles, des premières réalisations et des trajectoires d'amélioration possibles, nous espérons également inspirer toutes nos parties prenantes à s'engager dans la même voie de transformation et, en partageant nos retours d'expérience et nos meilleures pratiques, les aider à emboîter le pas à leur tour.

Le travail réalisé jusqu'à présent vise à contribuer à une dynamique de changement et à la prise de conscience que la responsabilité environnementale et sociale comme pilier de la gouvernance, est un véritable vecteur de développement pérenne et indispensable à la sauvegarde de notre avenir.

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION



RGREEN INVEST est une société à part en France et en Europe. Depuis sa création, les dirigeants ont dédié son action à la transition énergétique, à l'atténuation du changement climatique, et aujourd'hui à l'adaptation à ce changement. En dix ans, le bilan est assez extraordinaire, permettant le financement de plus de 3 000 projets d'énergies renouvelables, notamment dans des pays disposant d'un mix électrique fortement carboné, ce qui a permis d'économiser plusieurs millions de tonnes de CO2e selon nos estimations.

Devenir Entreprise à mission paraissait logique au vu de ces engagements. Cela matérialise et consolide cette vision pour le futur. Alors même que la "finance verte" est souvent critiquée pour son manque de substance et de réalité, RGREEN INVEST a eu à cœur de concrétiser ses engagements de manière bien réelle, comme le montre ce Rapport de mission. Mais ce n'est encore que le début d'une aventure, et les objectifs 2025 permettront de garder le cap par gros temps, dans un environnement de plus en plus contraint et constamment sujet à des crises.»



Julien Commarieu

Directeur ESG et Président du Comité de mission

I – IDENTITÉ



Centrale solaire de Sallèles, Sallèles-Cabardès, France

RGREEN INVEST est une société de gestion française et indépendante, créée en 2013 par Nicolas Rochon. Société à mission depuis 2021, RGREEN INVEST s'est toujours inscrite dans la lutte contre le dérèglement climatique en impulsant une transformation du modèle traditionnel d'investissement financier.

Convaincue du nécessaire alignement des intérêts du secteur de la finance avec les enjeux de la crise climatique, RGREEN INVEST a en effet ouvert la voie au déploiement d'infrastructures d'énergies renouvelables à l'échelon international en permettant aux investisseurs institutionnels d'orienter leurs capitaux vers le financement de projets voués à l'accélération de la transition énergétique, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

Grâce à une équipe de 40 personnes dotées de compétences pluridisciplinaires, couvrant les secteurs de la finance, de l'infrastructure et des énergies renouvelables, RGREEN INVEST favorise la montée en puissance des acteurs clés du secteur énergétique et de l'infrastructure verte en Europe et à l'international en proposant des solutions de financement adaptées à chaque étape du développement de projet.

RGREEN INVEST dispose de nombreux labels et engagements à son niveau ou au niveau de ses fonds gérés, B Corp, Greenfin sur les principaux fonds, PRI A+ / 5 stars, et surtout de la classification Article 9 sur tous ses fonds dans le cadre de la réglementation européenne SFDR.

En mai 2023, RGREEN INVEST a accueilli un nouvel actionnaire minoritaire, le fonds Armen GP Stakes Fund I SLP, géré par la société de gestion Armen. Entreprise à mission elle-même, Armen s'est engagée à promouvoir les valeurs défendues par RGREEN INVEST et à favoriser son action.

Société fondée en
2013

40 professionnels
expérimentés
aux profils divers, issus des secteurs des
énergies renouvelables, de la gestion de
fonds ou de la banque d'investissement

FONDS & PARTICIPATIONS

2 Milliards d'€

d'actifs sous gestion / engagement des fonds

10 fonds

dédiés aux projets d'infrastructure liés à la
transition énergétique et à l'adaptation au
changement climatique

1 fonds

dédié à l'investissement dans des
entreprises liées à la transition
énergétique et climatique

+10 technologies
déployées

solaire photovoltaïque et solaire photovoltaïque
concentré, éoliennes terrestres / marines / flottantes,
biogaz, hydroélectricité, biomasse, géothermie,
hydrogène, stockage batterie lithium, efficacité
énergétique industrielle et commerciale, etc.

+50 développeurs
/ producteurs

indépendants / sociétés industrielles financées

+3000 projets énergies renouvelables financés

CLIMAT

+2,7 GW

de projets verts⁽¹⁾ financés dans le portefeuille en exploitation

financés conjointement avec d'autres sources de financement, des banques ou des investisseurs. Comportant +870 MW uniquement financés par RGREEN INVEST

+4,7 GW

de projets verts⁽¹⁾ financés dans le portefeuille en exploitation, en construction ou prêts à construire

financés conjointement avec d'autres sources de financement, des banques ou des investisseurs. Comportant +1,6 GW uniquement financés par RGREEN INVEST

+5,8 TWh

d'électricité renouvelable produite en 2022

par les projets financés dans le portefeuille, en exploitation. Comportant + 1,6 TWh uniquement financés par RGREEN INVEST

+1,7 MtCO₂e

estimation du CO₂e évité en 2022

par les projets financés en portefeuille ("Scope 4"). Comportant +510 ktCO₂e uniquement financés par RGREEN INVEST

A comparer au bilan carbone réalisé par RGREEN INVEST sur l'année 2022, et contre-réalisé par la société Carbometrix.

Scope 1 = 16 tCO₂e

Scope 2 = 2 tCO₂e

Scope 3 (ex. 3.15) = 614 tCO₂e

Scope 3.15 = 242 KtCO₂e

Ratio émissions évitées en consolidé sur 2022 / Emissions

Scopes 1 2 3 = x7,3

ESG & IMPACT

11

fonds Article 9 SFDR

c'est à dire tous les fonds gérés par la société

1

fonds à impact

lancé en février 2023

Remarque : (1) Les projets verts génèrent de l'électricité ou de la chaleur bas carbone à partir de sources renouvelables ou contribuent à l'effort d'atténuation au changement climatique. En termes d'émissions, ces projets ne sont pas zéro carbone, ils visent à être bas carbone. Nous utilisons parfois le terme "vert" pour faire référence aux concepts d'énergie renouvelable et d'adaptation au changement climatique ; cependant, il est important de souligner que tout projet ou action peut constituer un risque potentiel, notamment pour la biodiversité, même lorsqu'il est présenté comme étant vert.

(2) Il convient de noter que RGREEN INVEST investit uniquement dans des projets infrastructures utilisant des technologies éprouvées et validées. Les chiffres révèlent le niveau actuel d'investissement par type de technologie, tous fonds confondus. Un nouveau fonds de fonds propres (non-infrastructure) a été lancé courant 2022, axé sur d'autres technologies.

II – MISSION



Parc éolien Vetrocom Kazanlak, Bulgarie

Notre raison d'être



RGREEN INVEST est devenue Société à mission afin de clarifier ses objectifs qui ne sont pas uniquement financiers.

En tant que telle, notre raison d'être est d'agir en faveur de la lutte contre le changement climatique en accélérant la transition énergétique et l'adaptation de la société par le financement d'infrastructures à impact positif et durable pour l'environnement, les populations locales et les territoires.

« Devenir Société à mission va au-delà du symbole : c'est un engagement entériné dans nos statuts, synonyme de crédibilité pour les investisseurs et le prolongement naturel de notre devoir d'exemplarité vis-à-vis des développeurs partenaires de RGREEN INVEST. »

Nicolas Rochon, Président et Fondateur.

Le statut d'Entreprise à mission est important à plusieurs titres. C'est d'abord la matérialisation de notre approche extra financière dans les statuts de la société. Cette approche entraîne les membres de la société, employés ou mandataires sociaux, à clairement agir en faveur des objectifs définis, et ce à l'épreuve de la réalité du terrain.

C'est aussi un moyen pour engager les porteurs de projets que nous finançons et suivons au quotidien dans une démarche d'amélioration continue vis-à-vis des questions environnementales, sociales et économiques.

Par ailleurs, ce statut s'accompagne d'une série d'engagements comme le label Greenfin dont disposent nos principaux fonds d'investissement, et la certification B Corp obtenue au mois de février 2023. Il constitue un gage de confiance pour les investisseurs et les partenaires.



Nos objectifs

À travers sa mission, RGREEN INVEST s'engage à financer des infrastructures sur la base de critères qui permettent de concourir à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unis pour 2030 :



Permettre le développement à grande échelle d'alternatives performantes et bas carbone

face à des solutions carbonées aujourd'hui largement utilisées

(ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions)



Investir dans des infrastructures durables créatrices de valeur et d'emplois à l'échelle locale, en particulier dans les régions en développement

(ODD 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)



Soutenir des technologies adaptées aux problématiques et enjeux énergétiques spécifiques des territoires et des populations où elles sont implantées

(ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable)



Contribuer au déploiement d'infrastructures à impact environnemental réduit

(ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables)



Accompagner les exploitants agricoles dans la mise en œuvre de modes de production durables

(ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)

Chronologie des événements clés depuis la création

- 2010 Nicolas Rochon crée le groupe RGREEN
- Janvier 2013 Lancement du fonds **INFRAGREEN I**
- Février 2013 Le 18/02/13, 1^{ère} participation : Une obligation convertible dans la Holding PDR pour un montant de 8,2M€, financement de deux parcs solaires en France avec Quadran (aujourd'hui QAIR)
- Oct. 2013 Agrément de **RGREEN INVEST** en tant que société de gestion
- Janvier 2015 Clôture **INFRAGREEN I** avec une taille de 62M€
- Mai 2015 Lancement **INFRAGREEN II** – Compartiment 2015
- Oct. 2015 Agrément AIFM pour **RGREEN INVEST**
- Fév. 2016 Lancement **INFRAGREEN II** – Compartiment 2016
- Juillet 2017 Lancement **INFRAGREEN III**
- Janvier 2018 **RGREEN INVEST** fête ses 5 ans avec + 1 Milliard€ levés, 1,6 GW de puissance En énergie renouvelable Installée, principalement solaire et éolien terrestre
- Juillet 2018 Lancement d'**INFRABRIDGE I**
- Déc. 2018 Clôture **INFRAGREEN III** avec une taille de 309M€
- Depuis juin 2019 Labélisation GREENFIN pour les fonds **INFRAGREEN II** et **INFRAGREEN III**
- Sept. 2019 Lancement **INFRABRIDGE II**
- Sept. 2019 Adhésion à « Finance for Tomorrow »
- Déc. 2019 Lancement **INFRAGREEN IV**, labélisé Greenfin
- Avril 2020 Clôture **INFRABRIDGE II** avec une taille de 171M€
- Juin 2020 Succès et liquidation **INFRAGREEN I**
- Déc. 2020 Succès et liquidation **INFRABRIDGE I**
- Déc. 2020 Adhésion à France Invest
- Fév. 2021 **RGREEN INVEST** devient « Société à Mission »
- Avril 2021 Partenariat avec La Chaire Economie du Climat
- Juin 2021 Clôture **INFRAGREEN IV** avec une taille de 670M€
- Sept. 2021 Lancement du projet de 1er fonds à Impact **AFRIGREEN**
- Oct. 2021 Déménagement au 47-51 rue de Chaillot à Paris
- Nov. 2021 Lancement **INFRABRIDGE III**
- Déc. 2021 2,8 GW en énergie renouvelable puissance installée*
- Janvier 2022 **RGREEN INVEST** double ses effectifs en un an et atteint la parité
Lancement du premier calcul de l'empreinte carbone de **RGREEN INVEST**
Lancement du projet RSE
- Avril 2022 Validation de l'outil de scoring ESG dans le cadre du fonds **AFRIGREEN**
Lancement de la levée de fonds **INFRAGREEN V**
- Mai 2022 Closing **INFRABRIDGE III** à 225M€
- Juillet 2022 **RGREEN INVEST** engage 300M€ pour NW Storm qui devient la première licorne française de la transition énergétique
Lancement du premier fonds de capital développement **RSOLUTIONS**
- Sept. 2022 Renouvellement du label Greenfin pour **INFRAGREEN II, III, IV**
- Oct. 2022 Labélisation Greenfin **INFRAGREEN V**, audité par Novethic
- Nov. 2022 4,7 GW En énergie renouvelable puissance installée*
- Déc. 2022 1er closing du fonds **AFRIGREEN** à 87.5M€
- Fév. 2023 Labélisation B Corp de RGREEN INVEST
- Fév. 2023 Arrivée d'ARMEN au capital de **RGREEN INVEST** (en minoritaire)
- Mai 2023 ARMEN est également une entreprise à mission

* PROJETS VERTS FINANCÉS DANS LE PORTEFEUILLE en exploitation, en construction ou prêts à construire, financés conjointement avec d'autres sources de financement, des banques ou des investisseurs.

III – GOUVERNANCE



Centrale solaire du Pla de la Roque, Béziers, France

Notre responsabilité en termes de gouvernance dans le cadre de notre mission

La gouvernance correspond au cadre essentiel qui permet d'assurer une cohérence entre les attentes, les engagements et les actions. Avec une équipe qui grandit à un rythme soutenu, nous sommes particulièrement attentifs à la manière dont nous devons remplir notre mission, favoriser la circulation des informations et garantir la liberté des collaborateurs et collaboratrices.

Depuis dix ans, nous travaillons à l'établissement d'une gouvernance solide et au développement d'un système de décision clair, inclusif et accessible. Nous avons ouvert notre comité de direction aux directrices et directeurs des pôles stratégiques. Nous avons constitué une équipe indépendante qui est responsable du dispositif de conformité et de contrôle interne et gère la formation continue de nos collaborateurs et collaboratrices. Nous vérifions la transparence de nos activités, conformément aux exigences européennes de reporting public.

Dans la continuité de cette démarche, notre responsabilité en tant qu'Entreprise à mission repose désormais sur quatre piliers :



Ces principes structureront notre feuille de route RSE sur les prochaines années. Celle-ci s'accompagne d'un Plan d'action et d'indicateurs à suivre.

Les objectifs correspondant aux quatre niveaux de responsabilité identifiés (gouvernance, environnement, politique sociale, engagement sociétal et associatif) sont les suivants :





Une gouvernance RSE en évolution

Un Comité semestriel ESG & RSE avait été créé en 2019. Au vu des nombreux projets en cours, nous avons constitué en 2022 un Comité de pilotage RSE composé de représentants volontaires de trois équipes complémentaires (Business Development, Office Management, ESG). Ce comité se réunit tous les deux mois pour statuer sur le programme de l'année et les actions en cours. C'est ce comité qui a la charge du contrôle de la bonne application de notre charte. Les avancées du Comité de pilotage sont, ensuite, présentées à un Comité ESG & RSE biennuel qui réunit les membres de notre direction pour faciliter la prise de décision.

Une Charte RSE renforcée

Début 2022, nous avons également lancé un projet de structuration d'un dispositif RSE visant les meilleurs standards. Nous avons notamment travaillé à :

- 1 l'élaboration d'une Charte RSE qui définit notre gouvernance, nos engagements et nos objectifs, déclinés dans un plan d'action avec une liste d'indicateurs qui servira à réaliser un reporting interne,
- 2 la réalisation d'un plan de déplacement pour les salariés concernant les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail,
- 3 la mise en place d'une politique achats responsables,
- 4 un plan de décarbonation au niveau de la société de gestion.

Le dispositif et la gouvernance RSE ont également été revus.

À travers la mise en place de notre charte RSE, nous avons identifié trois priorités sur lesquelles nous allons concentrer nos efforts pour les années à venir. Nous souhaitons :

- 1 renforcer nos pratiques d'éthique d'entreprise et de responsabilité sociétale, notamment en formant nos salariés,
- 2 formaliser une gouvernance RSE solide, flexible et intégrée à notre cadre général de gouvernance,
- 3 améliorer les mécanismes de communication, dialogue et concertation interne.

Actions mises en œuvre

Actions

Pratique éthique d'entreprise et Formations

Investissement dans nos compétences internes pour permettre d'accompagner au mieux nos partenaires. Formation des salariés aux risques ESG et conformité tous les ans, et participation régulière à des groupes professionnels pour échanger avec nos pairs.

Dialogue et concertation

Communication par le biais d'une newsletter interne a minima une fois par mois.

Évènements

Participation à plusieurs évènements associatifs.

Gouvernance RSE

Réalisation d'un suivi du Plan d'action et des indicateurs tous les ans, au premier trimestre (élaborer un reporting interne partagé avec l'ensemble des salariés).
Systématisation de l'intégration des sujets RSE et ESG à l'ordre du jour des comités de direction.



Principaux travaux et réalisations RSE & ESG

L'Equipe ESG, Risk & Compliance a réalisé un travail important d'amélioration de son dispositif RSE, ESG et Conformité en 2020. Ce travail a été prolongé en 2021 et 2022 avec de nombreux projets structurants. Le tableau ci-dessous représente la synthèse des principaux éléments depuis fin 2020.

RSE & ESG	Janv. 21	RGREEN INVEST devient Société à mission dans le cadre de la loi Pacte
ESG & Business	Janv. 21	Lancement du projet AFRIGREEN, 1er fonds à impact
ESG & Compliance	Mars 21	Réalisation de la 1ère partie du projet mise en conformité SFDR
RSE	Mars 21	Lancement du projet de labélisation B Corp
ESG	Avril 21	Campagne de signature d'une politique ESG proposée par RGREEN INVEST à ses développeurs
ESG & Compliance	Avril 21	Réalisation d'un audit externe par Duff & Phelps avec une dimension conformité et ESG : résultat satisfaisant
ESG	Mai 21	Adhésion au Climate Transparency Hub
ESG & RSE	Juin 21	Publication du rapport annuel ESG 2020
ESG	Juin 21	Revue du tableau CO2e évité / Scope 4
ESG	Juill. 21	Audit et validation annuelle du label Greenfin par Novethic
ESG	Nov. 21	Equipe ESG et conformité agrandie avec 2 nouvelles recrues
RSE	Janv. 22	Lancement du premier calcul de l'empreinte carbone de RGREEN INVEST en interne
RSE	Janv. 22	Lancement du projet RSE : rédaction de la charte RSE, rédaction d'une procédure d'achat responsable, rédaction d'un plan de déplacement pour les employés de la société
ESG	Mars 22	Création du "Master ESG", fichier holistique de suivi du risque de biodiversité et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance sur toutes les participations
ESG	Avril 22	Lancement de la 1ère phase du projet Stress Tests climatiques sur le fonds INFRAGREEN IV
ESG & Business	Avril 22	Validation de l'outil de scoring ESG dans le cadre du fonds AFRIGREEN
RSE & ESG	Juin 22	Validation du bilan carbone 2021, le 1er de la société RGREEN INVEST, ainsi que du plan de réduction des émissions pour 2030
ESG	Juin 22	Sélection de l'outil Reporting 21 (Cority) et lancement de la première campagne de reporting face à nos développeurs et partenaires financés
ESG	Juin 22	Mise en place d'une politique de suivi du risque de travail forcé sur la supply chain
ESG	Juill. 22	Revue critique des dispositifs ESG et RSE réalisée par KPMG
ESG	Sept. 22	Note PRI 5 Etoiles, 100% dans la catégorie Investment & Stewardship Policy, 95% dans la catégorie Direct infrastructure
RSE	Oct. 22	1er Comité de mission
RSE	Nov. 22	Publication de notre Charte RSE
ESG	Janv. 23	Redéfinition d'un ESMS et déploiement de l'outil de scoring ESG
RSE	Fév. 23	Labélisation B Corp
ESG	Fév. 23	Lancement du projet interne de bilan carbone 2022 avec la société Carbometrix comme contre-évaluateur
RSE & ESG	Mars 23	Progression de l'équipe ESG : + 3 personnes Au total, l'Equipe ESG représente 10% des effectifs de la société

Notre Comité de Mission

En septembre 2022, nous avons lancé notre premier Comité de mission dont le rôle est de suivre la mise en œuvre de la mission mais aussi de l'enrichir au fil du temps. Il réunit, dans un premier temps, les membres de notre direction et de notre Equipe ESG. Des réunions plénières sont organisées tous les semestres.

Nous avons par ailleurs sélectionné KPMG comme Organisme tiers Indépendant en charge de l'audit de RGREEN INVEST dans le but de vérifier le respect des engagements.

Membres de la société de gestion

Nicolas ROCHON - Founder and CEO

Cédric LACAZE - Managing Partner

Stéphanie BEGUE - Head of Business Development and Investor Relations

Olivier GUILLAUME - Chief Investment Officer

Anne-Laure DE LA ROCHE - Head of Asset Management

Mathilde KETOFF - Head of Debt Investment

Laura DOLCINI - General Secretary

Julien COMMARIEU - Head of ESG, Risk and Compliance & Président du Comité de mission

Emmy SIMONS - ESG Manager

Briac LE MESTRE - ESG Analyst

Hugo FAVRETTO - ESG Analyst

IV – FEUILLE DE ROUTE




Bornes de recharge rapides véhicules électriques IECharges
NW STORM connectées aux batteries lithium, France

La déclinaison de notre mission / feuille de route

Les tableaux ci-dessous présentent les Objectifs Statutaires / Objectifs opérationnels / Indicateurs / Cibles à 2025 pour la société de gestion RGREEN INVEST. Le bilan 2021-2022, ainsi que les objectifs et le Plan d'action ont été validés par le Comité de direction et par le Comité de mission de RGREEN INVEST.

Objectifs statutaires

1	<p>Permettre le développement à grande échelle d'alternatives performantes et bas carbone (face à des solutions carbonées largement utilisées).</p>	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 
---	--	--

Objectifs opérationnels

<p>1.1 Apporter du financement aux secteurs de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques</p>	<p>1.2 Développer les compétences et connaissances internes pour mieux accompagner nos partenaires</p>	<p>1.3 Partager le retour d'expérience de la société sur ces secteurs</p>
--	---	--

Indicateurs de performance

<ul style="list-style-type: none"> • Classification SFDR des fonds • Montant engagé par RGI • Part verte (alignement taxonomie) • Trajectoire carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives de partage de connaissance (forums, commissions, groupes de travail...)
---	---	---

Bilan 2022

<ul style="list-style-type: none"> • 100% de fonds Article 9 • 2 Md€ signés par les investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation validé par le CoDir pour 2022-2023 • 3 formations ESG (Bilan Carbone, SFDR et Taxonomie, Rapports du GIEC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participations aux groupes de travail + nomination de plusieurs personnes référentes • France Invest: Participation aux commissions Parité, Transition énergétique, Impact • Participation au In Person PRI • Journée Investisseurs avec Chaire Economie du Climat
---	---	---

Actions mises en œuvre en 2023

<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du projet de mise en conformité SFDR Levée de fonds d'INFRAGREEN V, INFRABRIDGE III, AFRIGREEN, RSOLUTIONS • Déploiement d'une stratégie Taxonomie de l'EU sur les nouveaux fonds • Lancement d'un nouveau projet Bilan Carbone avec un prestataire spécialisé • Définition d'une stratégie carbone en ligne avec le SBTi 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de formation ESG pour RGREEN INVEST • Organisation d'une Fresque du Climat pour toute l'équipe • Proposition systématique de passer la certification AMF et AMF Finance Durable aux nouveaux arrivants • Organisation de formations spécifiques AFRIGREEN avec des consultants externes (Biodiversité et Social) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participations aux groupes de travail et nomination de plusieurs personnes référentes (déjà réalisé en 2022, suivi en 2023)
--	---	---

Objectifs à 2025

<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'au moins 90% de fonds classifiés «Art. 9» au titre de la SFDR (en nb de fonds) • 2,5Mds€ signés par les investisseurs • 50% du portefeuille éligible à la Taxonomie verte de l'UE • 20% du portefeuille aligné à la Taxonomie verte de l'UE • Validation d'une trajectoire carbone au SBTi 	<ul style="list-style-type: none"> • Validation d'un plan de formation ESG annuel pour RGREEN INVEST • Au moins 3 formations par an sur les enjeux climat, biodiversité et ESG au sens large, accessibles à toutes les équipes 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active à au moins 3 groupes professionnels sur les thématiques Impact / ESG (France Invest, AFG, Finance for Tomorrow, PRI et Chaire Economie du Climat) • Organisation d'une journée Investisseurs par an comprenant une sensibilisation sur le sujet climatique
---	--	--

Objectifs statutaires

2

Investir dans des infrastructures durables créatrices de valeur et d'emplois à échelle locale, en particulier dans les régions en développement.



Objectifs opérationnels

2.1

Engager les parties prenantes dans le développement des projets pour favoriser la création d'emplois locaux

2.2

Diversifier l'implantation géographique de notre portefeuille, notamment pour atteindre le continent africain

Indicateurs de performance

• Emplois soutenus¹

• Montant investi et engagé en Europe de l'Est

• Montant investi et engagé en Afrique

Bilan 2022

• 56 développeurs en France et en Europe (depuis la création de la société)

• 462M€ investis et engagés en Europe de l'Est (depuis la création de la société)

• Premier closing du fonds AFRIGREEN effectué le 23 février 2023 pour un total de 87,5M€

Actions mises en œuvre en 2023

• Suivi des opportunités sur les fonds gérés par RGREEN INVEST et accompagnement du réseau RGREEN INVEST de développeurs et producteurs d'énergie indépendants

• Etude d'opportunités en Europe de l'Est

• Lancement du fonds AFRIGREEN DEBT IMPACT FUND

Objectifs à 2025

• 70 TPE-PME-ETI développeurs de projets européens soutenus depuis la création de RGREEN INVEST

• Investissement dans des zones nécessitant des investissements importants selon le GIEC : (1) 150M€ investis et engagés en Europe de l'Est, (2) 40M€ investis et engagés en Afrique

¹Estimation du nombre d'emplois salariés ETP soutenus directement ou indirectement dans le cadre des projets financés par les fonds gérés.

Objectifs statutaires

3

Soutenir des technologies adaptées aux problématiques énergétiques spécifiques des territoires et des populations là où elles sont implantées.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Objectifs opérationnels

3.1

Explorer de nouvelles technologies pour diversifier le portefeuille

3.2

Accompagner des petites entreprises à ancrage local

Indicateurs de performance

- Technologies du portefeuille
- MW puissance installée financés en opération (avec le concours d'autres sources de financement)

- Nombre de TPE-PME-ETI accompagnées

Bilan 2022

- 0 exposition directe au secteur fossile
- 2,7 GW puissance installée financée en opération en portefeuille (avec le concours d'autres sources de financement)

- 56 développeurs en France et en Europe

Actions mises en œuvre en 2023

- Suivi des opportunités sur les fonds gérés par RGREEN INVEST et accompagnement du réseau RGREEN INVEST de développeurs et producteurs d'énergie indépendants

- Etude d'opportunités en Europe de l'Est
- Lancement du fonds AFRIGREEN DEBT IMPACT FUND

Objectifs à 2025

- 0 exposition directe au secteur fossile, sauf par exception lorsque le projet cible est dans sa globalité en ligne avec l'accord de Paris
- 20% des engagements sur des technologies en ligne avec les préconisations du GIEC, hors solaire et éolien
- 4 GW puissance installée financée en opération en portefeuille (avec le concours d'autres sources de financement)

- 70 TPE-PME-ETI développeurs de projets européens soutenus depuis la création de RGREEN INVEST
- 60 TPE-PME développeurs et entreprises accompagnés en Afrique à travers des projets solaires C&I

Objectifs statutaires

4

Contribuer au déploiement d'infrastructures à impact environnemental réduit.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Objectifs opérationnels

4.1

Apporter du financement à des infrastructures utilisant les ressources de manière efficace²

4.2

Accompagner nos partenaires pour qu'ils maîtrisent leur impact environnemental et social

Indicateurs de performance

• Montant engagé dans des projets d'infrastructure

• Taux de participation à Reporting 21
Nombre de participations accompagnées par l'équipe ESG

Bilan 2022

• 2 Md€ investis et engagés

• 69% de taux de participation à Reporting 21
6 participations accompagnées

Actions mises en œuvre en 2023

• Suivi des opportunités sur les fonds gérés par RGREEN INVEST

• Lancement de la seconde campagne de reporting avec Reporting 21 et un questionnaire renforcé
• Onboarding de 5 participations additionnelles dans les réunions trimestrielles

Objectifs à 2025

• 2,5 Mds€ signés par les investisseurs

• 70% de taux de participation aux campagnes de l'outil Reporting 21 (ou outil équivalent)
• 20 participations accompagnées directement par l'équipe ESG via des réunions semestrielles relatives aux sujets environnementaux et sociaux

²Utilisation de ressources efficaces, c'est-à-dire respectant les critères DNSH selon la réglementation SFDR.

Objectifs statutaires

5

Accompagner les exploitants agricoles dans la mise en œuvre de modes de production durables.

2 FAIM
«ZERO»



Objectifs opérationnels

5.1 Financer un ou plusieurs projets agrivoltaïques



Indicateurs de performance

- Montant engagé dans des projets en lien avec l'agriculture³

Bilan 2022

- 52M€ engagés dans des projets agrivoltaïques ou des projets liés à l'agriculture (depuis la création de la société)

Actions mises en œuvre en 2023

- Suivi des opportunités sur la filière agrivoltaïque

Objectifs à 2025

- Financement d'au moins un nouveau projet agrivoltaïque
- 20M€ engagés dans des projets agrivoltaïques ou des projets liés à l'agriculture

³Un projet agrivoltaïque mixe une activité solaire photovoltaïque avec une culture agricole en symbiose.

Projet agrivoltaïque solaire Racine, France



V – BILAN & PERSPECTIVES



Site de stockage batterie électrique lithium connecté au réseau,
Back Lane, Royaume-Uni

1 Objectif 1

Permettre le développement à grande échelle d'alternatives performantes et bas carbone (face à des solutions carbonées largement utilisées)

1.1 Apporter du financement aux secteurs de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques

1.2 Développer les compétences et connaissances internes pour mieux accompagner nos partenaires

1.3 Partager le retour d'expérience de la société sur ces secteurs

Nos premières réalisations

Dès l'origine, RGREEN INVEST a souhaité apporter un impact positif en investissant uniquement dans le secteur des énergies renouvelables, de la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, notre portefeuille n'est constitué que de solutions bas carbone :

- 1 principalement des infrastructures de production d'énergie renouvelable telles que les projets de centrales solaires,
- 2 des infrastructures permettant l'électrification, des transports notamment avec par exemple des investissements dans des projets de bornes de recharge véhicules électriques,
- 3 des infrastructures autour du stockage de l'électricité et le soutien des réseaux électriques,
- 4 des infrastructures d'économie d'énergies,
- 5 des sociétés liées à la transition énergétique.

En tant que pionnier de l'investissement durable, nous nous sommes également engagés à investir dans nos compétences internes pour permettre d'accompagner au mieux nos partenaires. Nous formons nos salariés aux risques ESG et de conformité tous les ans, et participons régulièrement à des rencontres interprofessionnelles pour échanger avec nos pairs.

1.1 • 100% de fonds classifiés Article 9 sous le Règlement européen SFDR

• 2Md€ investis et engagés dans l'atténuation et dans l'adaptation au réchauffement climatique

1.2 • Un plan de formation validé par le Comité de Direction pour 2022-2023

• Plusieurs formations ESG ont été réalisées, relatives aux thèmes suivants : SFDR et Taxonomie, Bilan Carbone, Rapports du GIEC, Social et Droits Humains avec un focus Afrique et Chine, Fresque du Climat, Biodiversité

1.3 • Participation à plusieurs groupe de travail de France Invest : Commission Sustainability, Commission Climat, Commission Parité, Commission Impact

• Participation au In Person PRI pour la première fois

• Organisation d'une Journée Investisseurs en collaboration avec Chaire Economie du Climat de Dauphine

Nos projets à venir, vision 2025

Notre stratégie nous permet de concentrer nos efforts sur le financement de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, pour s'assurer que nos investissements réalisent une réelle contribution à ces enjeux, nous renforçons nos actions de conformité aux nouvelles exigences réglementaires ESG et de formation interne.

Depuis 2022, nous avons lancé plusieurs chantiers de remise à niveau de la documentation de nos fonds par rapport aux obligations SFDR et déployé une stratégie Taxonomie sur l'ensemble de nos fonds. En 2023, nous réalisons également notre deuxième bilan carbone complet (scopes 1-2-3 et émissions évitées) avec en parallèle un calcul externe réalisé par la société Carbometrix, avec la réalisation d'une analyse d'écart des différents résultats internes / externes. Les résultats devront nous servir à définir une stratégie carbone et une trajectoire qui sera soumise au SBTi (Science-Based Target Initiative) d'ici la fin de l'année 2023.

En outre, nous renforçons nos capacités internes avec des formations sur les thématiques ESG. Début 2023, nous avons lancé une série de formations sur les risques biodiversité avec Biotopie et les risques sociaux avec Insuco pour les équipes du fonds AFRIGREEN DEBT IMPACT FUND. Ces formations seront étendues à l'ensemble des équipes dans le courant de l'année.

Nous maintenons également notre engagement actif dans les commissions et groupes de travail professionnels de France Invest et l'Institut de la Finance Durable notamment.

L'avis du Comité de mission



Au cœur de notre démarche, il y a surtout les échanges extrêmement qualitatifs que nous avons avec nos partenaires et sur lesquels repose tout l'accompagnement que nous leur proposons. Cet accompagnement dépend avant tout des connaissances approfondies que nous développons en interne aussi bien par une approche opérationnelle très « terrain-based » que par des formations continues que nous proposons en interne.

Nous ne prétendons pas avoir tout 'juste' au départ ou atteindre 100% des objectifs la première année. D'ailleurs, nos partenaires n'ont pas nécessairement toutes les ressources requises en phase de démarrage pour répondre à toutes nos ambitions.

En revanche, ils s'attendent à ce que nous ayons des conversations transparentes, précises et que nous partagions avec eux les résultats des travaux réalisés par notre équipe ESG, pour les accompagner dans la définition d'une feuille de route, identifier les axes de progrès possibles, tirer les bonnes pratiques et avancer ensemble en s'améliorant. Finalement et sur le long-terme, la qualité et la transparence de ces échanges ainsi que le partage de nos retours d'expérience sont la clé du succès »



Mathilde Ketoff
Head of Debt Investment

2 Objectif 2

Investir dans des infrastructures durables créatrices de valeur et d'emplois à échelle locale, en particulier dans les régions en développement

2.1 Engager les parties prenantes dans le développement des projets pour favoriser la création d'emplois locaux

2.2 Diversifier l'implantation géographique de notre portefeuille, notamment pour atteindre le continent africain

Nos premières réalisations

RGREEN INVEST a accompagné, depuis l'origine, 56 développeurs de projets sur 3000 projets en Europe. Les investissements initiaux ont été principalement réalisés en Europe de l'Ouest, mais la société cible aujourd'hui l'Europe de l'Est.

Dans ce cadre, 462 millions d'euros ont été investis et engagés en Europe de l'Est depuis 2020.

Cette zone est d'ailleurs particulièrement intéressante d'un point de vue environnemental, du fait de son mix électrique carboné, en Pologne par exemple, et l'implantation de projets d'énergies renouvelables y est d'autant plus impactante à la suite des conséquences énergétiques de la guerre.

RGREEN INVEST a également réalisé le premier closing du fonds AFRIGREEN le 23 février 2023 pour un total de 87,5M€.

Ce fonds, dédié au continent africain, mais ciblant particulièrement l'Afrique de l'Ouest / l'Afrique centrale, apportera des solutions d'énergies décarbonées à des sociétés industrielles et commerciales, en visant une additionnalité forte.

AFRIGREEN

Nos projets à venir, vision 2025

L'objectif est de développer les actions déjà menées en suivant la même stratégie mais en atteignant des échelles supérieures. A cet égard, le déploiement du fonds africain représente un défi pour les prochaines années.



L'avis du Comité de mission



La compétitivité des solutions d'énergie renouvelable dans les pays d'Europe de l'Est dont les mix énergétiques sont intensifs en carbone, conjuguée à des niveaux de prix d'entrée attractifs, ont été les principaux moteurs de l'entrée de RGREEN INVEST dans la région dès 2019. Il existe une nécessité et une opportunité avérées d'augmenter la proportion d'énergie renouvelable dans ces pays qui bénéficient d'une présence établie des énergies renouvelables dans le mix énergétique et d'une expérience locale.

Par ailleurs, les événements géopolitiques récents agissent comme un catalyseur accélérant la transition vers les énergies renouvelables qui permettra aux pays de devenir moins dépendants des importations d'énergie. Ces pays doivent trouver des substituts pour rester opérationnels, or les énergies renouvelables ont souvent la durée de développement la plus courte et deviennent de plus en plus rentables.

Depuis nos premiers investissements dans un projet éolien onshore en Pologne avec QAIR en 2019, l'équipe a développé une compréhension profonde de l'ensemble des besoins et des opportunités de la région, et nous investissons aujourd'hui dans plusieurs nouveaux projets en développement aux côtés d'Econergy, Renalfa, PAD Res et Green Genius.»



Olivier Guillaume
CIO



Le continent africain possède un potentiel exceptionnel en matière d'énergies renouvelables, mais ne représente cependant que 0,6% des investissements mondiaux dans le secteur des énergies renouvelables. Notre fonds à impact AFRIGREEN vise à combler le déficit de financement par le biais d'une offre de financements de projets et d'actifs pour les développeurs régionaux et internationaux, ainsi que pour les entreprises commerciales et industrielles africaines.

Le fonds a pour objectif de développer des infrastructures d'énergie solaire photovoltaïque à travers l'Afrique, plus particulièrement en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Nous avons déjà levé 87,5 millions sur un objectif de 100 millions d'euros et avons environ 30 millions d'euros de projets qui devraient être réalisés d'ici fin 2023.»



Julien Commarieu
Head of ESG, Risk, & Compliance

3 Objectif 3

Soutenir des technologies adaptées aux problématiques énergétiques spécifiques des territoires et des populations là où elles sont implantées

3.1

Explorer de nouvelles technologies pour diversifier le portefeuille

3.2

Accompagner des petites entreprises à ancrage local

Nos premières réalisations

Tout d'abord, il faut noter qu'aucun des projets financés ne présente une exposition directe au secteur des combustibles fossiles. RGREEN INVEST réalise uniquement des investissements dans les énergies renouvelables, ou dans des sociétés liées à la transition énergétique. Lorsque le projet financé produit de l'énergie, l'équipe ESG vérifie l'application d'une limite de 250gCO₂e/kWh.

RGREEN INVEST a financé directement en 2022 une puissance installée de 2,7 GW (actifs en opération en portefeuille avec le concours d'autres sources de financement).

Nos projets à venir, vision 2025

Nous avons l'ambition de conserver une exposition directe nulle au secteur fossile, sauf par exception lorsque le projet cible est dans sa globalité en ligne avec l'accord de Paris. En effet, il serait par exemple envisageable d'investir dans des projets de captage de CO₂ et de réutilisation / stockage, mais seulement si ces projets ont un sens environnemental (qui devra être attentivement évalué).

Nous visons de diversifier les technologies financées en lien avec les derniers rapports du GIEC. Ainsi, 20% des engagements devront être réalisés sur des technologies en ligne avec les préconisations du GIEC (et de ce fait de la Taxonomie de l'UE), hors solaire et éolien : par exemple stockage d'électricité, biogaz, captage de CO₂, etc.

Nous visons de détenir en portefeuille une puissance installée de 4 GW (actifs en opération en portefeuille avec le concours d'autres sources de financement).

L'avis du Comité de mission



RGREEN INVEST a réalisé un effort très important de financement ces dernières années, et la puissance installée financée pour les projets de production d'électricité décarbonée a progressé.

Par ailleurs, nous avons entrepris de diversifier les technologies financées afin de suivre les recommandations du GIEC : l'investissement dans la société NW STORM en est un excellent exemple. Par le biais de sa technologie brevetée qui couple une solution de stockage d'énergie (JBox®) pour l'équilibre du réseau électrique et une recharge haute-puissance pour véhicules électriques -150 kW et plus- (l'IECharge®), NW Storm adresse deux défis majeurs de la transition écologique : la sécurité de l'approvisionnement énergétique sans déstabilisation du réseau, et la réduction des inégalités territoriales à travers l'accès aux infrastructures de recharge de voitures électriques.

NW Storm a établi un plan 2026 ambitieux avec comme objectifs de multiplier par 8 la puissance de stockage d'électricité installée (de 300 MW à plus de 2.5 GW) et d'installer plus de 4 000 points de recharge haute puissance pour véhicules électriques (bornes entre 160-320kW) en régions urbaines et rurales. NW Storm a d'ores et déjà sécurisé auprès de ses fournisseurs partenaires une capacité additionnelle de 10 GWh de batteries sur les trois prochaines années. Notre levée de 300 millions d'euros servira à lui donner les moyens de continuer sur cette voie d'accélération »



Nicolas Rochon
Président et fondateur

4 Objectif 4

Contribuer au déploiement d'infrastructures à impact environnemental réduit

4.1 Montant engagé dans des projets d'infrastructure

4.2 Taux de participation à Reporting 21 et nombre de participations accompagnées par l'équipe ESG

Nos premières réalisations

RGREEN INVEST a déployé 1,8 milliard d'euros investis et engagés dans l'atténuation et dans l'adaptation au réchauffement climatique. Les projets financés sont utiles en termes d'économie de CO₂, car ils permettent la production d'énergie décarbonée, notamment sur des territoires disposant d'un mix électrique fortement carboné.

Il est cependant clair que ces infrastructures peuvent avoir un impact négatif et participer à l'artificialisation des sols. Dans ce cadre, l'Equipe ESG réalise des due diligences approfondies et étudie les études d'impact environnementales, afin d'éviter et/ou de suivre les principaux risques liés aux projets.

Dans le cadre de la procédure ESG d'investissement « ESMS », RGREEN INVEST a mis en place l'outil Reporting 21 afin de réaliser un suivi régulier des risques environnementaux et sociaux des participations. Lors de la 1ère campagne, le taux de réponse des participations s'est élevé à 56%. A noter qu'il n'y avait souvent pas d'obligation juridique de réponse des contreparties, car les anciens contrats obligataires ou les anciens pactes d'actionnaires ne prévoyaient pas forcément de reporting, ce que l'ESMS actuel prévoit clairement.

Fin 2022, six des principales sociétés dans lesquelles RGREEN INVEST a investi via ses fonds, sont accompagnées directement par l'Equipe ESG afin de suivre en détail le déploiement de leur feuille de route ESG. Les thèmes les plus souvent abordés sont les sujets biodiversité, bilan carbone et trajectoire SBTi, chaîne d'approvisionnement industrielle, suivi des risques sociaux, etc.

Nos projets à venir, vision 2025

RGREEN INVEST ambitionne d'augmenter la part des encours gérés, et donc des sociétés et projets financés dans le secteur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique à 2,5 milliards d'euros investis et engagés.

Concernant le suivi ESG des participations et investissement, nous visons 70% de taux de participation aux campagnes de l'outil Reporting 21 Cority (ou outil équivalent). Nous visons également un total de 20 participations accompagnées directement par l'équipe ESG via des réunions semestrielles relatives aux sujets environnementaux et sociaux.

L'avis du Comité de mission



Olivier Guillaume
CIO



Nous avons fait un effort particulier pour soutenir les infrastructures de production d'énergie à impact réduit. Par exemple, par le biais de notre fonds INFRAGREEN IV avons apporté 20 millions d'euros à la plateforme Smart Energies Transition qui en 4 ans a démontré sa capacité à développer et construire plusieurs centaines de centrales photovoltaïques sur des toitures et à mettre en place une organisation à même de gérer la granularité des projets. Il y a des millions de m² de toitures et de parkings à solariser en Europe, pour produire une énergie propre, locale, à un coût compétitif et non consommatrice de foncier alors que l'espace vient à manquer sur le continent.

Dans le cadre de notre décarbonisation du secteur énergétique, un déploiement du solaire de manière diffuse sur l'ensemble du territoire est indispensable. Les toitures photovoltaïques commerciales, industrielles ou agricoles nous permettent d'exploiter l'énergie solaire le plus largement possible sans consommer de foncier naturel, agricole ou forestier. Les fonds permettront à Smart Energies Transition de financer la construction de son pipeline de projets sécurisés et de mener à bien son objectif d'atteindre 500 MWc de puissance installée sur plus de 1 000 sites en France et à l'étranger d'ici 2026. L'investissement s'inscrit pleinement dans notre stratégie de financement de la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique en soutenant un Producteur d'Electricité Indépendant (« IPP ») du secteur dans le déploiement de sa stratégie de croissance internationale.»

5 Objectif 5

Accompagner les exploitants agricoles dans la mise en œuvre de modes de production durables

5.1

Financer un ou plusieurs projets agrivoltaïques

Nos premières réalisations

La société a investi 52 millions d'euros engagés dans des projets agrivoltaïques ou des projets liés à l'agriculture. Ces projets permettent à la fois une production agricole et une production d'énergie solaire photovoltaïque.

Nos projets à venir, vision 2025

RGREEN INVEST vise le financement d'au moins un nouveau projet agrivoltaïque supplémentaire, ainsi que 20 millions d'euros engagés dans des projets agrivoltaïques ou des projets liés à l'agriculture.

L'avis du Comité de mission



Via notre plateforme Râcines dédiée aux projets d'agrivoltaïsme dynamique de Sun'Agri, la filiale de Sun'R Groupe, nous nous sommes engagés dès 2020 à accompagner sur la durée des entrepreneurs spécialisés dans les solutions d'adaptation de l'agriculture au changement climatique et à répondre à la nécessité d'enrayer l'artificialisation des terres qui peut en être la conséquence.

L'agrivoltaïsme consiste en l'installation de panneaux solaires mobiles situés au-dessus des plantations à une hauteur suffisante pour permettre le passage des engins agricoles et ne pas perturber les écoulements d'air. Pilotés à partir d'algorithmes et d'intelligence artificielle conçus sur mesure, les panneaux s'inclinent en fonction des nécessités d'ensoleillement ou d'ombrage des cultures, favorisant ainsi le bien être des plantes.

Nous voyons fructifier les résultats de cette collaboration, avec notamment l'inauguration du projet Carpentras déployé dans un lycée agricole et qui rend accessible cette technologie de pointe à toute une nouvelle génération d'utilisateurs.»

Olivier Guillaume
CIO

ANNEXES

ANNEXE 1 - AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

RGREEN INVEST

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Exercice clos le 31 décembre 2022
RGREEN INVEST
47-51 rue de Chaillot 75016 Paris

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 487 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ANNEXE 1 - AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

RGREEN INVEST

47-51 rue de Chaillot 75016 Paris

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société RGREEN INVEST,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») désigné par votre société (ci-après « entité »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2^o de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que ;
- par conséquent, la société RGREEN INVEST respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 487 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons le commentaire suivant :

- en raison de la mise en place récente d'une partie du dispositif de pilotage de la mission, certains indicateurs clés de suivi ne sont pas encore disponibles et des améliorations restent à apporter en matière de contrôle interne sur certaines données. Ces axes d'amélioration ne remettent pas en cause l'atteinte des objectifs opérationnels de la mission ;
- le comité de mission, chargé du suivi de la mission et de l'émission du rapport annuel sur son exécution, est également responsable de sa définition et de son déploiement.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le Rapport du comité de mission ou sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;

RGREEN INVEST

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux
Exercice clos le 31 décembre 2022



- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion du Président.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre mars et juin 2023 sur une durée totale d'intervention d'environ deux semaines.

RGREEN INVEST

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux
Exercice clos le 31 décembre 2022



Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons notamment mené plusieurs entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et avec la direction de la société.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210 10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité ;
- nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, sur le site internet).

RGREEN INVEST

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux
Exercice clos le 31 décembre 2022



- nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et ;
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesure de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission des résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs, et notamment, nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;

RGREEN INVEST

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux
Exercice clos le 31 décembre 2022

ANNEXE 1 - AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés par des vérifications au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 21 juin 2023

KPMG SA

Severine Ernest
Signature numérique
de Severine Ernest
Date : 2023.06.21
10:00:35 +02'00'

Séverine ERNEST
Associée

Fanny HOULLIOT
Expert ESG
Centre d'Excellence ESG

RGREEN INVEST

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux
Exercice clos le 31 décembre 2022

ANNEXE 2 - RAPPEL DE LA RAISON D'ÊTRE ET DES OBJECTIFS STATUTAIRES

(Extrait des Statuts RGREEN INVEST)

Objet

- Raison d'être de la société

- Objectifs sociaux et environnementaux

La Société a pour principal objet tant en France qu'à l'étranger, dans la limite de son agrément et sur la base de son programme d'activité :

- à titre principal, la gestion de plusieurs fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive n°2011/61/UE (« FIA ») dans les limites fixées par l'agrément délivré par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») et sur la base du programme d'activité approuvé par l'AMF,
- la fourniture de services d'investissement, et notamment du conseil en investissement tel que défini à l'article D. 321-1 du Code monétaire et financier, dans les limites de l'agrément délivré par l'AMF et sur la base du programme d'activité approuvé par l'AMF,
- la fourniture de services connexes ou complémentaires aux services d'investissement,
- la recherche, l'étude, le conseil et l'évaluation en matière d'acquisition et de cession d'entreprises, de souscription, d'achat, de vente, d'apport de droits ou de titres permettant de devenir immédiatement ou à terme titulaire de titres représentatifs d'une quotité du capital de sociétés,
- toute prise de participations pouvant être effectuée par les sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
- la souscription, à l'aide de fonds propres excédant les montants légaux requis, aux parts, actions ou droits, émis par des fonds communs de placement ou des sociétés, y compris ceux que la Société gère,
- la participation à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- avoir un impact sociétal et environnemental positif et significatif, dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles,
- et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

ANNEXE 2 - RAPPEL DE LA RAISON D'ÊTRE ET DES OBJECTIFS STATUTAIRES

Raison d'être

La Société a pour raison d'être la lutte contre le changement climatique en accélérant la transition énergétique et l'adaptation de la société par le financement d'infrastructures à impact positif et durable pour l'environnement, les populations locales et les territoires.

Objectifs sociaux et environnementaux

La Société entend également générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

En particulier, les objectifs sociaux et environnementaux que la Société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, au sens du 2^o de l'article L. 210-10 du Code de commerce, sont les suivants :

- Permettre le développement à grande échelle d'alternatives performantes et bas carbone à des solutions carbonées aujourd'hui largement utilisées (ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) ;
- Investir dans des infrastructures durables créatrices de valeur et d'emplois à l'échelle locale, en particulier dans les régions en développement (ODD 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation) ;
- Soutenir des technologies adaptées aux problématiques et enjeux énergétiques spécifiques des territoires et des populations où elles sont implantées (ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable) ;
- Contribuer au déploiement d'infrastructures à impact environnemental réduit (ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables) ;
- Accompagner les exploitants agricoles dans la mise en œuvre de modes de production durables (ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable).

Dans le cadre de cette démarche, la Société s'engage à prendre en considération (i) les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et (ii) les conséquences de ses décisions sur l'environnement.

Le Président et, s'ils ont été nommés, les Directeurs Généraux Délégués, lorsqu'ils agissent au titre de leur fonction de Président et Directeurs Généraux Délégués conformément aux dispositions des ARTICLES 18 et 19, considèrent dans leur prise de décision les effets sociaux, économiques et juridiques de leurs actions vis-à-vis (i) des employés de la Société, de ses filiales et de ses fournisseurs; (ii) des intérêts des clients bénéficiaires de l'impact sociétal ou environnemental de la Société; (iii) des communautés (associations, groupements d'intérêts, organisations...) en interaction avec la Société, ses filiales et ses fournisseurs (en France et à l'étranger); (iv) des enjeux environnementaux; et (v) des intérêts à court-terme et à long-terme de la Société ou de ses filiales. L'objet social de la Société et les dispositions du présent Article 4.3, expriment uniquement les souhaits des Associés de la Société et ne constituent ni un engagement unilatéral des dirigeants envers les tiers, ni un quasi-contrat.

Crédits Contributeurs : Julien Commarieu, Emmy Simons, Isabelle Pinard, Anissa Sidhoum
Conception et réalisation graphique : Agence Caroline Benech
Crédits images : NW Groupe, Belenergia, Renalfa Solarpro Group,
Econergy, Toto Renexia, Caroline Benech, Wladimir Simitch.
Date de publication : juin 2023



Centrale solaire de Caraglio, Italie



RGREEN INVEST

Société de gestion française indépendante, entreprise à mission et B Corp, RGREEN INVEST permet aux investisseurs institutionnels d'orienter leurs capitaux vers le financement de projets voués à l'accélération de la transition énergétique, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

CONTACT

47-51 rue de Chaillot
75016 PARIS

Tél: +33 (0)1 85 65 90 00

Fax: +33 (0)1 85 65 90 01

info@rgreeninvest.com